

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL  
206, RUE SAINTE-MARGUERITE**

**PRENEZ AVIS** que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **6 décembre 2016 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>ième</sup> étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser l'usage « H.1 – Bâtiment d'un seul logement » dans le bâtiment sis au 206, rue Sainte-Marguerite.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 10 novembre 2016

Pascale Synnott, avocate  
Secrétaire d'arrondissement